

## Symposium d'Andorra la Vella, octobre 2007

Le symposium et la réunion du Comité des Hauts Fonctionnaires de la CEMAT avaient pour thème « *l'accessibilité et l'attractivité des territoires ruraux et enclavés : transports durables et services d'intérêt général* ». Il faut dire que la proposition de la principauté d'Andorre d'animer ce thème était très pertinent et les délégués ont pu faire l'expérience d'un territoire enclavé lors de leur venue. Le débat a tourné autour de la problématique de l'accessibilité et du désenclavement sous toutes ses formes (transports, biens et services). Le volet transport vient immédiatement à l'esprit comme étant une évidence mais l'accessibilité va au-delà du transport: il s'agit de se poser la question de l'accessibilité aux biens et services essentiels ? Mais alors se pose la question de savoir qu'est-ce qu'un bien ou un service essentiel ? La disponibilité est déjà ou peut devenir un droit fondamental (human rights). Il ne s'agit pas seulement d'accessibilité physique mais aussi économique : droit au logement, droit aux soins médicaux, droit d'accès à l'information comme par exemple l'accès aux technologies nouvelles de communication tel qu'Internet. Il se crée chaque jour des biens et des services qui sont ou pourraient devenir dans un avenir proche un bien ou un service essentiel. Au cours des tables rondes, je n'ai pas manqué d'intervenir pour mentionner l'implication des urbanistes, au quotidien, dans ces problématiques sans oublier de citer la nouvelle charte d'Athènes du CEU qui aborde clairement ces questions.